

Date de convocation : 10 décembre 2024

Date d'envoi : 10 décembre 2024

Date d'affichage : 10 décembre 2024

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 41-2024  
LUNDI 16 DECEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le seize du mois de décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de ST ETIENNE DE FONTBELLON, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe ROUX, Maire.

**Présents** : 21 – ROUX Philippe, CORTIAL Patrick, PERRIER Bernadette, MATHON Sébastien, LIOUTIER Pascale, JABRY Alain, CADET Dominique, BOUDON Alain, ALLIX Jean-Marie, BENOIT Nadine, MARTIN Marie-France, BOIRON Yves, ROURE Christine, MAZON Elisabeth, VACHERESSE Marc, CHARRE Béatrice, ROBERT Sonia, FARJON Philippe, COMPERE Philippe, GIMON Jean-Paul, BARBAROUX Sylvie.

**Absents ayant donné procuration** : 2 - MOURARET Sophie à LIOUTIER Pascale, MARION Martine à BARBAROUX Sylvie.

**Secrétaire de séance** : CHARRE Béatrice.

**OBJET : Demandes de subventions – Réfection de la façade de l'Eglise**

Le Maire explique que la façade de l'Eglise, très exposée aux intempéries, n'a jamais fait l'objet de travaux de rénovation. Dans la continuité des travaux réalisés à l'Espace Culturelle et la Maison des Associations (ancien presbytère) il convient maintenant de prévoir la rénovation de cette façade.

Le montant total des travaux est estimé à la somme de 60 000 € H. T. (72 000 € TTC) :

- Rénovation de la façade .....	44 352.00 € H. T.
- Reprise de l'éclairage.....	15 648.00 € H. T.
- <b>Montant total de l'opération .....</b>	<b>60 000.00 € H. T.</b>

Cette opération pourrait bénéficier du concours :

- de l'Etat dans le cadre de la DETR 2025 (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) ;
- de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (CCBA) dans le cadre de l'Aide à l'Investissement des Communes 2024-2026.

Le plan de financement de l'opération serait le suivant :

Etat – DETR 2025 (40 %) .....	24 000.00 €
Subvention CCBA (30 %) .....	18 000.00 €
Autofinancement communal H. T. (30 %) .....	18 000.00 €
<b>Total recettes de l'opération H. T. ....</b>	<b>60 000.00 €</b>

Après en avoir délibéré, à la majorité, 22 voix pour et 1 abstention (Jean-Paul GIMON), le Conseil Municipal :


- Approuve les travaux à intervenir pour la rénovation de la façade de l'Eglise ;
- Adopte le plan de financement présenté ;
- Sollicite l'aide de l'Etat dans le cadre de la DETR 2025 ;
- Sollicite l'aide de la CCBA dans le cadre de l'aide à l'investissement des communes 2024-2026 ;
- Autorise le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

La Secrétaire de séance,  
Béatrice CHARRE



Le Maire,  
Philippe ROUX



Envoyé en préfecture le 18/12/2024  
Reçu en préfecture le 18/12/2024  
Publié le 18/12/2024  
ID : 007-210702312-20241216-2024\_12\_16\_41-DE

